

## Déclaration liminaire :

**A l'ordre  
du jour de  
la CAP L :**

**Le  
changement  
d'affectation  
des agent(e)s  
de la  
trésorerie de  
MURET  
intégrant le  
SIP**

Toulouse,  
le 18 mai 2011

**M**onsieur le Président,

Nous ne pouvons débuter cette CAP sans évoquer le thème de l'emploi. Depuis maintenant plusieurs mois nous sommes dans l'attente d'explication sur plusieurs points : Domaines, Pensions, CHORUS, TTA-CAS, ... Ce silence ne fait que conforter notre analyse à ce jour.

Le seul motif de satisfaction a été l'annonce de l'arrivée de vingt lauréats au concours d'agent administratif pour la gestion publique venant combler une partie des déficits constatés sur l'ORE. Cette première étape, que nous pouvons qualifier de victoire, est à mettre au crédit de la mobilisation des collègues dans laquelle la CGT Finances Publiques 31 a joué une part active. Nous venons d'apprendre lors des CAPL qui se sont tenues ce mardi que les lauréats affectés ne seront finalement que dix sept. D'autre part, il a été annoncé ce matin, l'arrivée de deux lauréats de catégorie C sur la filière fiscale.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour statuer sur le changement de libellé d'affectation des agents de catégorie B et C du nouveau SIP de Muret.

Malgré tous les discours de vitrine du Directeur Général ou autre Ministre, nous constatons que cette restructuration, qui s'inscrit dans la Régression Générale des Politiques Publiques, n'a apporté aucune amélioration en matière de service public, bien au contraire. Par ailleurs, elle génère souffrance et perte de sens au travail, sans aucune reconnaissance des qualifications ; elle contribue à l'accélération de la casse de l'emploi public.

C'est pourquoi nous voterons contre ces changements de libellé d'affectation qui concernent des structures que nous n'avons jamais demandées.

Par ailleurs, nous vous demandons confirmation des garanties applicables en cas de volonté des collègues de quitter le nouvel SIP, notamment l'affectation en surnombre en résidence.

Vous nous permettrez une parenthèse pour réitérer notre désaccord sur la méthode employée pour gérer les travaux sur le site de Muret et le refus qui a été opposé de suspendre le chantier durant la campagne d'Impôt sur le Revenu, et ce avant même d'avoir étudié la moindre solution alternative.

Tout ceci ne plaide pas en faveur du dialogue social.

Concernant les Procès Verbaux des CAPL du mois d'octobre pour les recours en notation, nous dénonçons leur validation tardive alors que certains dossiers vont être examinés en CAP National la semaine prochaine.

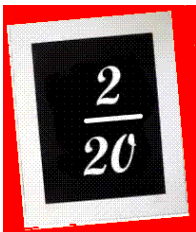
# Réponses de la Direction

Le Président de séance, au nom de la Direction, s'est félicitée aussi de l'affectation de lauréats d'agents dans le département et a affirmé sans sourciller le « militantisme » dont fait preuve la Direction au sujet de l'Emploi. **Les représentants CGT ont demandé à ce que la Direction « mette autant de cœur » et de célérité à répondre à nos interrogations depuis près de cinq mois.** Pour l'année 2011, nous ne sommes toujours pas convaincus par les justifications qui nous ont été apportées s'agissant des transferts et redéploiements. La Centrale doit reconnaître son erreur et corriger à la hausse la situation des effectifs.

M EYRIGNOUX a une nouvelle fois appuyé la fusion DGI-CP censée mieux aider les usagers « fragiles ». A croire que la Direction ne s'est jamais rendue dans un SIP et nie totalement les difficultés rencontrées notamment dans la mission d'accueil.

**La CGT a réaffirmé son opposition depuis le départ à cette fusion et rappelé sa proposition de Maisons des Finances, gage de développement du service public de proximité, des missions et de l'emploi, dans le respect des missions et des statuts de chaque direction.**

Sur la transmission tardive des Procès verbaux de CAPL, le Président a plaidé coupable. **Cela a été l'occasion pour la CGT d'attirer une fois de plus l'attention sur les difficultés d'exercice des missions du service du personnel compte tenu du niveau insuffisant des emplois.** La CGT a souligné son inquiétude quand ce service va devoir jongler entre plusieurs règles de gestion.



**Pour la notation**, le notateur final n'ayant pas validé la notation sous Eden, la CGT a alerté sur le non respect du délai de deux mois pour les personnels pour faire leur recours. En effet, les CAPL de recours de notation sont prévues les **7 juillet** pour les agents de catégorie B et le **8 juillet** pour les agents de catégorie C. De prime abord, la Direction était prête à tenir les CAPL en deux temps (une première en juillet et une seconde à la rentrée). Elle est revenue sur sa décision : comment répartir de manière juste la réserve de capital mois sur deux CAP ?

## SIP : Garantie applicable de retour dans la filière gestion publique

La Direction est restée évasive sur l'application de la clause de garantie de réaffectation à résidence en cas de volonté des agents de la filière gestion publique (anciennement affectés au SIP) de réintégrer le réseau. Grosso modo, c'est on verra au cas par cas. Une fois de plus, les droits et garanties des personnels sont mis à mal avec cette fusion. Les représentants CGT seront vigilants à ce que les personnels concernés soient dans leur droit.

## **Changement libellé SIP Muret**

Le changement de libellé d'affectation pour les agent(e)s de la trésorerie de Muret ayant vocation à intégrer le SIP était soumis à l'approbation de la CAP L. **S'étant positionné dès le début contre la fusion et les conditions de mise en place des SIP, la CGT a voté contre !**

**Ils rejoignent le SIP au 1<sup>er</sup> juillet 2011:**

**Catégorie B :** Josette BERGON, Isabelle DURASTEL, Marie-Claude ESCOT, Ghislaine GALIGNE, Sylvie GRAS, et Evelyne TIGNARD.

**Votes :**

Pour : administration

**Contre : CGT**

Abstention : FO

(Solidaires absent)

**Catégorie C :** Christiane FAYE

**Votes :**

Pour : administration et FO

**Contre : CGT et Solidaires**

## **Trésorerie de Muret**

L'accent a été mis sur la question de l'emploi à la trésorerie secteur local. Au-delà des personnels qui rejoignent le SIP au 1<sup>er</sup> juillet, trois départs sont enregistrés. Cela a été l'occasion une nouvelle fois pour la CGT d'aborder les difficultés croissantes du réseau comptable.

Une forte inquiétude règne sur le recouvrement de la Taxe Local d'Equipement. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2012, la TLE doit laisser place à la TA (Taxe D'aménagement). Un nouveau logiciel devrait voir le jour, mais l'ancien restera pour recouvrer les restes de la TLE. Aucune annonce concrète sur l'ergonomie et l'impact en charge de cette réforme fiscale.

Depuis juillet 2010, la CGT intervient pour améliorer les conditions d'exercice des missions des personnels. La Direction s'est vantée d'avoir répondu en une semaine à une demande d'octroi de téléphones portables du fait de la multiplicité d'écrans, sans réseau, pour gérer le recouvrement de la TLE. Cette demande est portée depuis plus de dix mois, de qui se moque-t-on ?

## **Questions diverses**

### **AGORA**

La CGT a interpellé la Direction sur les dysfonctionnements de l'application AGORA pour **les personnels à temps partiel dans les postes comptables à 4,5 jours**. Les personnels ne savaient plus où ils en étaient de leur temps. La Direction a répondu alerter la Centrale tous les quinze jours à ce sujet.

**Information de dernière minute : la situation semble rétablie à l'écriture de ce compte rendu.** N'hésitez pas à faire appel aux élus CGT en cas de difficulté à rétablir vos horaires.

## **EDITIQUE**

La Direction nous a informé qu'elle était en train de lister les tâches effectuées par le service éditique en soutien au réseau, comme par exemple pour éditer les avis du SICOVAL ou bien encore les fiches budgétaires. La CGT est intervenue pour dénoncer cet état de fait à seulement deux mois de la fermeture du service. La Direction compte sur la réforme juridictionnelle pour réduire le nombre de comptes de communes assujetties à l'édition de fiches budgétaires. On s'oriente avec force vers une externalisation des missions existantes vers la Poste !!!

## **GARDIENS CONCIERGE**

La CGT a remis l'ouvrage sur le métier pour permettre à un gardien berkanien d'avoir un emploi à temps complet. La Direction tarde à répondre sur ce dossier.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Madame Martine MALTERE est mutée du service Comptabilité à la trésorerie de Cugnaux depuis le 28 avril 2011.

Monsieur Jean-PIERRE JEGOU est muté au 16 mai de la Paierie Départementale au Services Communs de la Place occitane pour la gestion des retours du centre d'encaissement de Créteil. La Direction a dit qu'elle serait attentive à la situation de la Paierie Départementale du fait de ce départ.

### **PROCHAINES CAPL Filière Gestion Publique**

**10 JUIN 2011** : affectation des lauréats du concours d'agent administratif au 1<sup>er</sup> août 2011 + mouvement interne de mutation des personnels de catégorie C au 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**05 JUILLET 2011** : mouvement interne de mutation des personnels de catégorie B et C au 1<sup>er</sup> septembre 2011 + affectations des mutations extérieures et des personnels passés par liste d'aptitude de C en B.

**07 JUILLET 2011** : recours notation catégorie B

**08 JUILLET 2011** : recours notation catégorie C

Ces CAP risquent d'être reportées compte tenu de la validation tardive de la notation finale sous EDEN

### **Vos représentants CGT à cette CAP**

**Catégorie B :**

**Jean-Marc SERVEL et Boris BEAUDOIN (expert CAPL catégorie C)**

**Catégorie C :**

**Béatrice SOULANE**